



Commune
D'ALLIGNY-EN-MORVAN

58230 ALLIGNY-EN-MORVAN

Tél : 03.86.76.13.50

alligny.morvan@wanadoo.fr

www.alligny-en-morvan.fr

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2021

Président : MACHIN Jean-Marc

Secrétaire de séance : PIN Christine

**Présents : MACHIN J-M (1^{er} Adjoint) – MÔME C (2^{ème} Adjoint) – DUCREUX N (3^{ème} Adjoint) – BARD MP -
BOURGEOAC J - BRANLARD D - CHAMBERLAND P - GÉRARD D - GERVAIS G – GROSCHE JL - GUENOT G - PIN
C - PRIMARD E - CHARLOT F**

Absent : GROSCHE MC (Maire)


Procuration de Marie-Christine GROSCHE à Jean-Marc MACHIN

Le Conseil Municipal :

- A approuvé deux avenants au marché de la Maison des générations :
 1. Entreprise CONTOUX concernant l'isolation des murs de la salle de coworking. Le doublage sur ossature métallique et l'isolation laine de verre seront remplacés par des carreaux de briques et du polyuréthane. Soit une plus-value totale de 2 593,43€ HT.
 2. Entreprise E.T concernant l'isolation thermique des sols des logements situés au rez-de-chaussée pour une plus-value de 3 200,00€ HT.
- Vu les difficultés à obtenir des devis, autorise le Maire a accepter le devis le plus adapté pour les tests d'étanchéité nécessaire pour la Maison des Génération. Ces tests conditionnent l'obtention des subventions de rénovation énergétique du Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté.
- Suite à l'augmentation des tarifs d'instruction des autorisations et actes d'urbanisme avec Nièvre Ingénierie, accepte l'avenant à la convention du 29 mai 2019 qui fixe les nouveaux tarifs au 1^{er} janvier 2022.
- Décide de signer une convention de disponibilité « sapeurs-pompiers volontaires » avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours afin de permettre à Monsieur PIN Frédéric de se rendre disponible lors de ses horaires de travail pour des opérations de secours ou des formations.

Le 22 décembre 2021

L'Adjoint délégué


Jean-Marc MACHIN

